



PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 42 - MARS 2015

SOMMAIRE

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Direction des achats centraux hôteliers, alimentaires et technologiques

Arrêté N °2015013-0007 - Arrêté de délégation de signature de la directrice du groupe hospitalier Hôpitaux Universitaires Paris Sud en matière de marchés publics	1
Arrêté N °2015071-0003 - Arrêté de délégation de signature du directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé en matière de marchés publics	4
Arrêté N °2015071-0004 - Arrêté de subdélégation de signature du Pôle d'Intérêt Commun Agence Générale des Equipements et Produits de Santé - Ecole de Chirurgie AGEPS de l'AP- HP	7

75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - UT 75

Décision N °2015027-0018 - UT 75 - UC 1/2 section 1-7 - Madame Valérie AVRIL - Délégation signature - arrêt de travaux et d'activité	10
---	----



PREFECTURE PARIS

Arrêté n °2015013-0007

signé par
Directeur du groupe hospitalier hôpitaux universitaires Paris Sud

le 13 Janvier 2015

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris
Direction des achats centraux hôteliers, alimentaires et technologiques

Arrêté de délégation de signature de la
directrice du groupe hospitalier Hôpitaux
Universitaires Paris Sud en matière de
marchés publics

Arrêté de délégation de signature n° 2015 -

La directrice des Hôpitaux Universitaires Paris - Sud

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R. 6147-5 et R.6147-10,

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté 2013-319-0008 du 15 novembre 2013 abrogeant l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG du 9 mai 2011 modifié portant délégation de signature de la Directrice Générale de l'AP-HP, pouvoir adjudicateur, modifié par l'arrêté n°2014343-0021

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée aux cadres de direction suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés :

- **Monsieur Thomas LAURET**, Directeur du groupe hospitalier adjoint ;
- **Monsieur Ladislav KARSENTY**, Directeur adjoint à la Direction des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique ;
- **Monsieur Erik DOMAIN**, Directeur du site de Paul Brousse, Directeur des ressources humaines ;
- **Madame Marion LOPEZ**, Directrice du site d'Antoine Béclère, Directrice des affaires médicales, de la qualité gestion des risques et des relations avec les usagers par intérim ;

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A ou B suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché :

- **Monsieur Ladislas KARSENTY**, Directeur adjoint à la Directrice des finances, chargé des recettes ;
- **Monsieur Olivier TRETON**, Directeur adjoint des affaires générales et des relations avec les usagers ;
- **Monsieur Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et du service technique ;
- **Madame Sophie DERAMAT**, Adjointe au directeur des investissements et du service technique, chargée des travaux, maintenance et sécurité ;
- **Madame Stéphanie DEFRENNE**, Adjointe au directeur des investissements et du service technique, chargée des équipements et du biomédical ;
- **Monsieur Guillaume ECKERLEIN**, Directeur de la Logistique, de l'Opération, des Achats et du Développement Durable ;
- **Monsieur Richard FIZAINÉ**, Adjoint au directeur de la Logistique, de l'Opération, des Achats et du Développement Durable ;
- **Madame Laurence CHARTIER**, Responsable de l'économat à la direction de la Logistique, de l'Opération, des Achats et du Développement Durable ;
- **Monsieur Benjamin PAULOT**, Chargé de l'EPRD et du Contrôle de gestion à la Direction des Finances, du Contrôle de Gestion et de la Recherche Clinique ;
- **Madame Fabienne BEFFY**, Responsable Cellule Recherche clinique à la Direction des Finances, du Contrôle de Gestion et de la Recherche Clinique ;
- **Madame Marie-Anne BOSSY**, Attachée d'Administration Hospitalière, responsable du département des relations sociales et des conditions de travail à la direction des ressources humaines ;
- **Madame Noémie MILLIASSEAU**, Attachée d'Administration Hospitalière à la Direction des Ressources Humaines ;
- **Madame Chrystelle DOLMEN**, Responsable du service achats à la direction de la Logistique, de l'Opération, des Achats et du Développement Durable,

ARTICLE 3 : La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 1-E de l'arrêté de délégation de signature n° 2013 319 0008 du 15 novembre 2013 et conformément à l'arrêté n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou déconcentration des opérations de travaux.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n° 2013323-0008 est abrogé

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au « Recueil des Actes Administratifs de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris ».

Fait à Kremlin Bicêtre, le 13 janvier 2015

Elsa GENESTIER
Directrice des Hôpitaux Universitaires
Paris - Sud



PREFECTURE PARIS

Arrêté n °2015071-0003

signé par
Directeur de l'agence générale des équipements et produits de santé

le 12 Mars 2015

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris
Direction des achats centraux hôteliers, alimentaires et technologiques

Arrêté de délégation de signature du directeur
de l'Agence Générale des Equipements et
Produits de Santé en matière de marchés
publics

Arrêté de délégation de signature n°2015 -

Le directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé
Ecole de Chirurgie

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, R. 6143-38, R. 6147-1, R. 6147-5 et R 6147-10,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu la décision de la directrice générale n°2011-0053 DG du 09 mai 2011 fixant la liste des pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°2012018-0008 modifiant l'arrêté directorial n°2011-0054 DG du 09 mai 2011 portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°2011-0068 DG du 9 mai 2011 relatif aux missions et à l'organisation de l'Agence Générale des équipements et produits de santé – Ecole de Chirurgie,

Vu l'arrêté directorial n°2011-0309 DG du 16 décembre 2011 portant nomination du directeur de l'Agence des Equipements et Produits de Santé,

Vu l'arrêté directorial n°2013-319-0008 DG du 15 novembre 2013 portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur,

Vu l'arrêté n°ANADDG 2015 03 0004 du 03 mars 2015 affectant monsieur Daniel **CHICHE** à l'AGEPS en qualité de directeur des ressources humaines médicales et non médicales et directeur délégué du site de Nanterre à compter du 1^{er} mars 2015,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée aux cadres de direction suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés :

- **Monsieur Renaud CATELAND, adjoint au directeur de l'AGEPS en charge de la stratégie et du pilotage de la qualité,**
- **Monsieur Nicolas LALLEMAND, directeur des achats,**
- **Monsieur Thibault ROBERT, adjoint au directeur des achats,**
- **Monsieur Daniel CHICHE, directeur des ressources humaines médicales et non médicales et directeur délégué du site de Nanterre,**

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A ou B suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché :

- **Monsieur Ahmed RAOUI, coordonnateur administratif de la direction des achats**
- **Madame Odile CISSOKO, responsable administrative du secteur équipements**

ARTICLE 3 : La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 1-E et l'article 1-A de l'arrêté directeur n°2013-319-0008 du 15 novembre 2013 portant délégation de signature du directeur général de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n°2014153-0003 du 02 juin 2014 est abrogé.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au «Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France, de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police».

Fait à Paris, le **jeudi 12 mars 2015**

Michaël COHEN,



PREFECTURE PARIS

Arrêté n ° 2015071-0004

signé par
Directeur de l'agence générale des équipements et produits de santé

le 12 Mars 2015

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de subdélégation de signature du Pôle
d'Intérêt Commun Agence Générale des
Equipements et Produits de Santé - Ecole de
Chirurgie AGEPS de l'AP- HP

Arrêté de subdélégation de signature n°2015-

**Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun de l'Agence Générale des
Equipements et Produits de Santé
Ecole de Chirurgie**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, L. 6147-1, L. 6147-6, R. 6147-1, R. 6147-2, R. 6147-5, R 6147-10 et R 6147-11 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n°2012018-0008 DG du 18 janvier 2012 modifiant l'arrêté directorial n°2011-0054 DG du 9 mai 2011 portant désignation des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°2011-0068 DG du 9 mai 2011 relatif aux missions et à l'organisation de l'Agence Générale des équipements et produits de santé – Ecole de chirurgie,

Vu l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 fixant les matières déléguées par le Directeur Général de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris aux directeurs de groupes hospitaliers et aux directeurs des hôpitaux ne relevant pas d'un groupe hospitalier, au directeur de l'HAD et à certains directeurs de pôles d'intérêt commun,

Vu l'arrêté n°ANADDG 2015 03 0004 du **03 mars 2015** affectant monsieur Daniel **CHICHE** à l'AGEPS en qualité de directeur des ressources humaines médicales et non médicales et directeur délégué du site de Nanterre à compter du **1^{er} mars 2015**,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée à :

- **Monsieur Renaud CATELAND**, adjoint du directeur de l'AGEPS en charge de la stratégie et du pilotage de la qualité à effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant aux paragraphes A, B, C, D, E, F et G dudit arrêté ;
- **Monsieur Nicolas LALLEMAND**, directeur des achats à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant aux paragraphes A, B, C, D, E, F et G dudit arrêté ;
- **Monsieur Thibault ROBERT**, adjoint au directeur des achats à l'effet de signer tous actes énumérés par l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant aux paragraphes C et F dudit arrêté ;
- **Monsieur Daniel CHICHE**, directeur des ressources humaines médicales et non médicales et directeur délégué du site de Nanterre à l'effet de signer tous actes correspondant à ses fonctions et uniquement pour les matières de l'arrêté directorial n°2013318-0006 DG du 14 novembre 2013 correspondant aux paragraphes A, B, G dudit arrêté ;

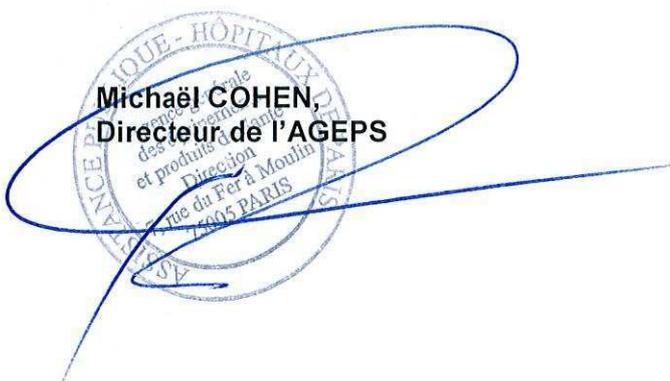
ARTICLE 2 : En cas d'empêchement de **monsieur Daniel CHICHE**, directeur des ressources humaines médicales et non médicales et directeur délégué du site de Nanterre, délégation est donnée à **madame Jacqueline MAGES** et à **madame Nicole BOISSEAU**, attachées d'administration, à l'effet de signer les actes prévus aux paragraphes A, B, G de l'arrêté directorial du 14 novembre 2013.

ARTICLE 3 : L'arrêté de subdélégation de signature n°2014153-0004 du **02 juin 2014** du Directeur de l'Agence Générale des Equipements et Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est abrogé.

ARTICLE 4 : Le Directeur du Pôle d'Intérêt Commun de l'Agence Générale des Equipements et des Produits de Santé – Ecole de Chirurgie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au «Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Ile de France, de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police».

Fait à Paris, le **jeudi 12 mars 2015**

Michaël COHEN,
Directeur de l'AGEPS





PREFECTURE PARIS

Décision n ° 2015027-0018

signé par
Responsable de l' unité territoriale de Paris

le 27 Janvier 2015

75 - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - UT 75

UT 75 - UC 1/2 section 1-7 - Madame Valérie
AVRIL - Délégation signature - arrêt de
travaux et d'activité



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL
DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA
CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI D'ÎLE DE FRANCE

Unité territoriale de Paris

Arrêts temporaires de travaux ou d'activité
Délégation de signature

Le responsable de l'unité de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements de PARIS,

- Vu le code du travail, notamment ses articles L.4731-1 à L.4731-3, L.8112-5 et R.4731- à R.4731-6 ;
- Vu l'arrêté interministériel en date du 4 novembre 2011 portant nomination de M. Laurent VILBOEUF directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île de France à compter du 14 novembre 2011 ;
- Vu la décision du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France en date du 5 novembre 2014 donnant délégation à M. Marc-Henri LAZAR, responsable de l'unité territoriale de Paris, à effet notamment de nommer les responsables des unités de contrôle,
- Vu l'arrêté du 19 décembre 2014 signé par le responsable de l'unité territoriale de Paris affectant Madame CHAMBAULT Christiane, inspectrice du travail, en qualité de responsable de l'unité de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements de l'unité territoriale susmentionnée,
- Vu la décision du 8 décembre 2014 affectant Madame AVRIL Valérie contrôleur du travail, au sein de l'unité de contrôle des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, section 1-7, de l'unité territoriale de Paris de la DIRECCTE d'Ile-de-France ;

D E C I D E

Article 1er : délégation est donnée à Madame AVRIL Valérie, Contrôleur du travail, à l'effet de signer :

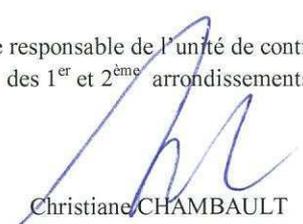
- toutes mesures utiles, notamment l'arrêt temporaire des travaux ainsi que les décisions d'autorisation ou de refus d'autorisation de reprise des travaux, prévus aux articles L.4731-1 et L.4731-3 du code du travail, en cas de danger grave et imminent constaté sur un chantier du bâtiment ou des travaux publics,
- les demandes de vérification, la mise en demeure préalable, l'arrêt temporaire de l'activité, ainsi que les décisions d'autorisation ou de refus d'autorisation de reprise de l'activité, prévus aux articles L.4731-2 et L.4731-3 du code du travail en cas de situation dangereuse résultant d'une exposition à une substance chimique cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction.

Article 2 : la délégation s'exerce sous l'autorité du responsable de l'unité de contrôle.

Article 3 : le responsable de l'unité de contrôle est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris Paris et de la Préfecture de police accessible sur le site Internet de la préfecture de Paris : www.paris.pref.gouv.fr

Fait à Paris, le 27 janvier 2015

Le responsable de l'unité de contrôle
des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements


Christiane CHAMBAULT